

Courrier Fédéral

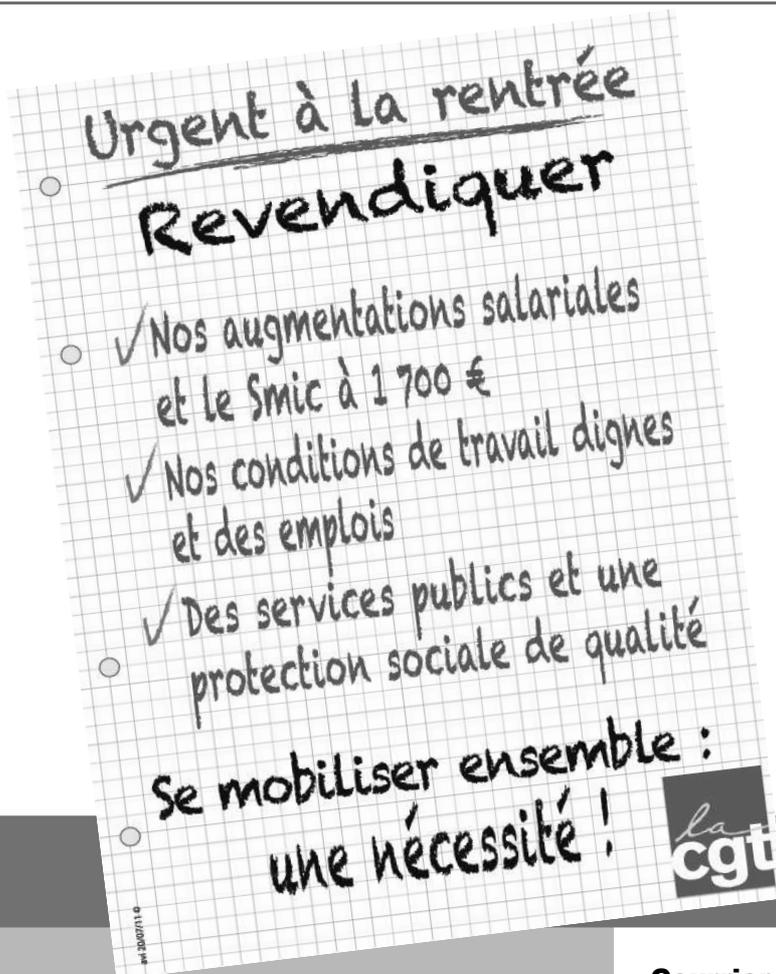
N° 266

du 27.08.11 au 03.09.11

ENCART
Dossier TIC

Fédération
des travailleurs
de la métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ HISTOIRE

Ambroise Croizat rentre dans le dictionnaire

page 2

■ INTERNATIONAL

Tunisie,
La révolution est un processus,
Révolutionnaire et solidaire

pages 3 à 5

■ POINT DE VUE

Face à la souffrance au travail,
quel positionnement syndical ?

pages 6 à 7

■ ECONOMIE

Revalorisation du Smic,
un enjeu pour le salariat en France

page 8

■ PUBLICITE

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des travailleurs
de la métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.48.18.21.31
Fax : 01.48.59.80.66

<http://www.ftm-cgt.fr>
e-mail : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice : M. Vergnot
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins

AMBROISE CROIZAT

RENTRE DANS LE DICTIONNAIRE

En 2012, Ambroise Croizat rentre, pour la première fois, dans le dictionnaire. Cet événement est à mettre à l'actif de ces militants et militantes CGT qui sont intervenus depuis des années pour que le nom d'Ambroise Croizat figure dans le dictionnaire. > Bernard Lamirand, animateur du Comité d'honneur national pour la reconnaissance de Croizat ministre du travail et de la Sécurité sociale de 1945 à 1947

Depuis de nombreuses années, la Fédération CGT de la Métallurgie, son institut d'histoire sociale et le comité d'honneur pour la reconnaissance d'Ambroise Croizat comme l'artisan de la mise en place en 1945 de la Sécurité sociale se battent pour notamment l'entrée de Croizat dans le dictionnaire.

Après l'inauguration d'une Place Croizat à Paris, de multiples inaugurations de rues, stades, lycées, jardins publics, maisons de la culture ces dernières années, la parution du nom de Croizat dans les dictionnaires papier montre que ce combat engagé valait la peine d'être mené.

Nous allons poursuivre et même intensifier ce combat. Non pas par pure nostalgie d'un passé mais pour appuyer à ce nom d'un grand homme d'Etat français, toutes les créations sociales de 1945 à 1947 aujourd'hui menacées et qui ont besoin d'être défendues au moment où les forces réactionnaires veulent en terminer avec la solidarité.

Dernièrement, lors du congrès de la FTM CGT à Reims, un hommage a été rendu à Croizat pour revenir sur son rôle joué dans toutes les conquêtes sociales depuis 1936 et la libération. De nombreux jeunes congressistes ont découvert ce personnage et en même temps le mouvement ouvrier qui avait participé à la libération de la France de l'opresseur nazi.

De l'histoire peut jaillir des luttes, et je pense qu'en ce moment l'histoire est un outil précieux pour défendre nos acquis sociaux, les améliorer et éviter de retomber dans des périodes sombres comme nous en avons connues. Regardons bien ce qui se passe avec les décisions de Sarkozy et de cette droite revancharde. Ils veulent mettre par terre, par une politique de la terre brûlée sociale, tous ce que nos prédécesseurs ont mis en place pour le peuple et les travailleurs.

La crise est pour eux l'occasion d'en finir avec ce compromis établi à la libération du pays entre De Gaulle, les communistes et la CGT pour doter notre pays d'une législation sociale et d'une Sécurité sociale que beaucoup de pays ont envié et envient encore malgré le travail de sappe depuis une vingtaine d'années.

Les félicitations que vient de recevoir Sarkozy de la part des agences de notations marquent bien cette revanche du patronat pour avoir remis en cause la retraite à 60 ans, la Sécurité sociale ou encore l'assurance maladie. Regardons aussi de plus près, le maillage actuel du pouvoir pour présenter aux agences de notations, au capitalisme international, aux banquiers, aux spéculateurs de tous poils, un plan d'austérité. Celui-ci se construit en déconstruisant actuellement de grands pans du droit social comme l'inspection du travail, la médecine du

travail, les comités d'hygiène et sécurité, les congés et les conventions collectives. Tout ce que Croizat et ses compagnons avaient mis en place à la libération et qui sont des outils pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail...

Oui, en parlant de Croizat, nous ne rabâchons pas l'histoire, nous la mettons au premier plan pour susciter des luttes contre les atteintes en cours et celles qui se préparent avec la règle d'or que Sarkozy veut mettre en place.

Par exemple, cette idée qui, actuellement est avancée, qu'il faudrait en finir avec la cotisation sécurité sociale et la remplacer par l'impôt (CSG) ou bien la TVA, c'est une idée qui vient des milieux du Medef pour ne plus avoir à payer des cotisations sociales. Cela part notamment d'un assureur, bien connu comme adversaire de la solidarité et adepte des assurances privées, il s'agit de Denis Kessler ancien vice président du Medef qui avait demandé dans une tribune du journal «Challenges», au chef de l'Etat de mettre fin au compromis social de 1945. Je me permets de rappeler qu'en 1945, Croizat dut batailler ferme pour imposer que le financement de la Sécurité sociale soit celui des cotisations des salariés et de l'entreprise, calculé à partir de l'assiette salariale. A cette époque, déjà, certains, exigeaient que ce soit l'impôt, comme en Grande Bretagne, alors que la protection sociale britannique aujourd'hui, est quasiment entre les mains des assurances privées.

Oui, nous avons toutes les raisons, en ce moment, de parler de ces conquêtes sociales de la libération. Ce sont celles-ci que le gouvernement de droite veut extirper de la mémoire collective pour remettre en place des systèmes qui avaient fait faillite avant la libération. Ces systèmes sont ceux qui actuellement défrayent la chronique boursière par leurs malversations, la spéculation et les conséquences pour le monde du travail.

Oui, nous allons continuer à faire connaître l'œuvre de Croizat et de ses compagnons, de ces grands moments que furent les conquêtes sociales de la libération et du rôle du Conseil national de la résistance qui, en pleine guerre, a établi le socle et les données de ces avancées sociales dignes de notre temps et qu'il s'agit aujourd'hui de préserver et de faire progresser face à la rapacité du capital.

Oui, le Comité d'honneur de Croizat va poursuivre et intensifier ce travail de connaissance de ces conquêtes sociales, c'est notre pierre à la bataille pour défendre ce que Croizat considérait comme un droit inaliénable : le droit à la santé, à la retraite, à la sécurité dans le travail, à la famille.

LA REVOLUTION EST UN PROCESSUS



Comme tous les syndicalistes et les progressistes, à la fédération, nous avons suivi et continuons de suivre avec intérêt les événements qui se déroulent en Tunisie depuis fin décembre 2010.

Pour prolonger ce travail engagé, la FGME-UGTT a invité une délégation fédérale à se rendre en Tunisie, du 17 au 21 Juillet 2001. > Christian Pilichowski, membre du Bureau fédéral

La fédération entretient d'excellentes relations avec les camarades de la FGME-UGTT, la fédération de la métallurgie Tunisienne, qui se sont concrétisées par plusieurs échanges de délégations, la dernière en novembre 2010 comprenant 4 camarades d'Airbus et d'AéroliA accompagnée par Lamia Begin, membre du CEF. Au congrès fédéral, l'intervention d'Abdelaziz ARFAOUI, secrétaire général adjoint, a été un grand moment de solidarité et d'émotion partagé.

Les rencontres du mois de juillet ont été l'occasion d'écouter nos camarades nous faire l'historique de ce qu'ils ont vécu, d'entendre leur appréciation de la situation. Un document de synthèse nous a été remis qui démontre clairement que l'UGTT a été l'élément moteur dans l'organisation de la résistance à Ben Ali qui a conduit au renversement du régime. Dans les régions, les manifestations se regroupaient devant les locaux des Unions Régionales de l'UGTT avant de défilier. A Tunis, les grands rassemblements ont tous débuté devant le siège de la confédération, place Mohamed Ali El Hammi, créateur de la CGTT, ancêtre de l'UGTT, en 1926. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, l'UGTT a pris ses responsabilités dans la bataille et s'est positionné du côté des révolutionnaires.

Dans le même temps la transition démocratique est l'objet d'une intense bataille entre les tenants de l'ancien régime, qui ne renoncent pas, les islamistes, qui cherchent à se donner une apparence démocratique mais qui en fait agissent partout pour faire régresser le statut de la Femme, imposer des règles coraniques strictes sur tous les aspects de la vie et enfin une foultitude de partis politiques de tous bords, plus d'une centaine, qui loin de chercher à consolider les premiers

acquis de la révolution grâce à laquelle ils existent, se battent pour avoir quelques élus dans la future assemblée constituante dont le vote aura lieu le 23 octobre prochain.

Au point que l'UGTT, malgré les contradictions qui la traversent, a convoqué les partis démocratiques, considérés comme favorable à la poursuite des changements, pour attirer leur attention sur les risques à jouer un « tous contre tous » dont les adversaires de la révolution et de la démocratie ne seraient que les seuls bénéficiaires.

Les débats traversent également la centrale syndicale. Un congrès statutaire est prévu au mois de décembre. Les enjeux sont immenses. En effet, il s'agit d'acter le changement de direction confédérale. L'ensemble du bureau doit être renouvelé, parce que certains ont accompli les deux mandats maximum autorisés, parce qu'une partie de la direction confédérale était trop compromise avec la dictature. Cela ne se fait pas sans bataille, la possibilité d'un retournement de situation au profit des tenants de l'ancien régime n'étant pas exclue, certains s'accrochent. Au point que la dernière commission administrative (une CE Confédérale chez nous) n'a pas jugé l'organisation prête à avancer sur une liste de nouveaux dirigeants. Elle a estimé que si plusieurs listes se présentent, l'UGTT court un risque d'éclatement, ce que, les plus responsables veulent éviter, pas à tout prix, mais au maximum.

Le deuxième terrain de bataille porte sur l'essentiel, à savoir les statuts, les orientations et le programme d'actions de l'UGTT du 3^{ème} millénaire.

Composition de la délégation fédérale :

- Philippe Martinez, secrétaire général ;
- Lamia Begin, membre du CEF ;
- Brigitte Archambault, coordinatrice fédérale du groupe Valeo ;
- Christian Pilichowski, responsable de l'activité internationale.

Trois commissions ont été mises en place, qui doivent travailler d'ici mi septembre, c'est-à-dire en plein ramadan, pour que le congrès de décembre débattenne des textes.

Le débat sur les statuts tourne autour de la place et du poids des fédérations professionnelles et des Unions Régionales dans l'organisation. Aujourd'hui, le pouvoir est dans les mains des régions, ce qui est un frein à la fédéralisation de l'activité et des luttes. Par exemple, lors de la préparation de notre visite nous avons demandé à rencontrer les syndicats des 2 sites de Valeo en Tunisie. Jusqu'au dernier moment la fédération ne savait pas si une des 2 régions concernées n'allait pas empêcher un des syndicats de venir à Tunis. L'Union Régionale en a aujourd'hui la possibilité. C'est aussi pourquoi les syndiqués des 2 sites de Valeo ne s'étaient jamais rencontrés auparavant.

Bien évidemment la question de l'indépendance vis-à-vis du pouvoir, des employeurs et des partis politiques fait partie du débat. A ce stade des débats internes, pour savoir si l'UGTT présentera ou pas des candidats à l'élection à l'assemblée constituante du 23 octobre n'est pas tranchée.

Nos camarades métallos se battent en interne pour que les fédérations puissent jouer tout leur rôle et coordonner l'activité syndicale dans la branche. L'aéronautique, l'automobile et l'électronique sont les secteurs clés. Ils ont besoin de se coordonner, de se réunir sans interférence. Ils se battent pour que les instances confédérales soient profondément renouvelées, en s'appuyant sur les dirigeants courageux qui ne se sont jamais salis les mains avec la dictature et qui ont été au premier rang de la révolution. Nos camarades métallos en font partie. De même qu'ils argumentent pour que l'UGTT reste un syndicat indépendant ne présentant pas de candidats aux élections politiques, mais pesant sur le rapport des forces en agissant pour gagner la conscience des travailleurs, gagner l'opinion publique aux réformes profondes.

Ils estiment qu'à ce stade rien n'est acquis, tout peut basculer. Un de nos interlocuteurs nous faisait remarquer que la révolution française a mis un siècle à aboutir à la république laïque et démocratique. Il espérait que la Tunisie irait plus vite. En disant cela, il avait conscience d'être dans un processus vivant, avec des hauts et des bas, des avancées et des reculs, comme cela se produit dans tout processus révolutionnaire.

En effet, la situation économique reste préoccupante et fournit un terreau fertile aux opposants de tout bord, d'autant que les échanges économiques avec la Libye représentant 60% des exportations du pays. Les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire y trouvaient des débouchés importants. Les biens d'équipements et de consommations transitaient par la Tunisie afin de contourner l'embargo imposé aux Libyens. Tout ceci s'est arrêté avec la guerre, augmentant le chômage, réduisant les recettes fiscales de l'état et amplifiant les difficultés nées de manières inévitables avec la révolution.

Un plan de travail et un partenariat étroit se mettent en place. Ils sont conscients de l'intérêt commun à ce que la révolution arrive à son terme.

Parmi les mesures phares, nous avons pris l'engagement de leur fournir les données économiques et sociales des groupes français implantés en Tunisie dont nous disposons, en général via les experts économiques auprès des CE et CEE. Il s'agit de leur donner les bases d'argumentaires économiques pour construire leur bataille revendicative sur les conditions d'emploi, pour que les implantations étrangères en Tunisie contribuent réellement au développement économique et social de leur pays.

Il s'agit d'un acte de solidarité économique effective qui renforce la solidarité politique existante.



Avec les camarades de Valeo Ben Arous et Jedaida

REVOLUTIONNAIRE ET SOLIDAIRE

Dans le programme de la mission fédérale en Tunisie, mi-juillet, nos camarades de l'UGTT tenaient à nous montrer la situation dans la zone frontalière avec la Libye.

En raison des bombardements de l'OTAN dans la partie Ouest de la Libye, en Tripolitaine, tout le long de la frontière, plus de 55 000 réfugiés ont fui les zones dangereuses et ont afflué en Tunisie. Beaucoup étaient des travailleurs émigrés en Libye. Tunisiens de l'intérieur du pays où le manque d'emplois est criant, mais aussi Somaliens, Egyptiens, Tchadiens, tous travaillant dans l'industrie, pétrolière particulièrement et ont perdu leur emploi du fait de la guerre.

Dans cette région, la frontière, comme dans de nombreux pays, a toujours été perméable. Elle résulte d'un tracé artificiel, séparant les territoires au milieu même d'une tribu. Il reste à ce jour 22 000 personnes déplacées, très majoritairement des Libyens.

Nos camarades nous ont conduits à Tataouine, ville du sud tunisiens de 75 000 habitants qui a accueilli dans un premier temps plus de 5000 personnes. A ce jour, environ 2000 réfugiés résident à Tataouine. Nous avons été reçus dans les locaux de l'Union Régionale de l'UGTT.

Le responsable régional avait invité le Maire de la ville pour nous décrire la situation. Celui-ci a été choisi par consensus après la révolution, qui a débarrassé la ville des anciennes autorités trop marquées par leur allégeance au clan du dictateur, parmi les citoyens de la cité, ceci pour la période de transition, jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil municipal. Le maire par intérim est d'ailleurs, et ce n'est pas un hasard, la juste reconnaissance du rôle clé qu'a joué l'UGTT dans la révolution, un ancien responsable régional du syndicat. Notons qu'il en est de même pour le responsable de la commission électorale du gouvernement de Tataouine, mise en place pour l'organisation des élections de l'assemblée constituante du 23 octobre prochain, responsable avec qui nous avons pu également échanger.

Les responsables municipaux ont eu comme préoccupation majeure, le bon accueil des réfugiés. Cela s'est traduit par de nombreuses réunions avec la population pour gagner l'acceptation de leur présence et surtout obtenir le soutien des concitoyens pour ouvrir leur maison aux réfugiés. Ainsi aucun camp de toile ou habitat provisoire n'a été mis en place. Tous les déplacés sont logés chez l'habitant. La deuxième préoccupation a été de scolariser les enfants. Ce qui a été fait dans les écoles de la ville, grâce au dévouement des enseignants et la compréhension des populations. De plus les soins médicaux aux réfugiés sont gratuits, pris en charge par la collectivité.

Alors que l'Union Européenne, peuplée de plusieurs centaines de millions de personnes refoulent quelques milliers de tunisiens qui veulent immigrer, la Tunisie trouve les moyens, le temps, l'énergie de recevoir dignement les libyens qui viennent se mettre à l'abri des bombes de l'OTAN, c'est-à-dire françaises et an-

glaises. Rappelons que la Tunisie, 10 millions d'habitants, est en pleine révolution, avec des enjeux vitaux à régler, tels que la mise en place de la démocratie ou la création de milliers d'emplois qualifiés pour répondre aux attentes du peuple et de sa jeunesse. Nos camarades ajoutent qu'un des problèmes auxquels ils font face est la circulation des armes et des munitions qui ont été larguées m'importe où, n'importe comment sur la zone frontalière par les français. Jusqu'à présent ils ont réussi à maîtriser la situation. Jusqu'à quand ? Une fois le difficile problème du logement résolu, restait à gérer la question alimentaire.

Les premiers réfugiés sont arrivés le 28 mars, nos camarades nous ont fait remarquer avec amertume que ce n'est que le 15 juin que les autorités internationales ont commencé à se préoccuper de la situation.

Ils nous ont dit leur mépris pour un certain individu en chemise blanche, toujours prêt à donner des leçons aux autres, qui n'est jamais venu, qui répand mensonges et contre-vérités, sur la situation.

Ils nous ont dit leur déception vis-à-vis de la France et de l'Union Européenne quant à leur absence pour les aider, tout en nous rappelant l'amitié qu'ils portent au peuple de France. Nous avons en effet constaté que quelques ONG états-uniennes (US AID par ex.), mais aussi le Qatar étaient très présents dans la fourniture de matériel (manuels scolaires par ex.), de nourriture pour les réfugiés et pour les habitants de Tataouine.

Pour l'instant la question alimentaire ne pose pas problème. Les réfugiés sont enregistrés dans l'un des 8 centres d'accueil et viennent s'approvisionner gratuitement pour nourrir la famille. Mais à l'approche du ramadan, qui a débuté le 2 août, le maire et nos camarades de l'UGTT, sont inquiets. Les vivres risquent de manquer pour tous les résidents, locaux ou réfugiés. Les moyens financiers vont faire défaut.

Devant la gravité de la situation, son urgence, l'absence scandaleuse d'aide de la communauté internationale et de l'Union Européenne, nous avons dit à nos amis tunisiens que nous solliciterons nos syndicats pour qu'ils apportent leur contribution.

Anticipant sur les dons que les syndicats de la métallurgie CGT ne manqueront pas de faire, la fédération a envoyé 1000 € à l'Union Régionale de l'UGTT de Tataouine afin de s'approvisionner localement en nourriture.

Envoyer vos dons d'urgence à la fédération en indiquant au verso de votre chèque « solidarité avec les camarades de l'U.R. UGTT de Tataouine ».

FACE A LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

QUEL POSITIONNEMENT SYNDICAL ?

De plus en plus de camarades s'interrogent sur la mise en place des nouvelles organisations du travail sous le nom générique de « Lean manufacturing » et décliné sous différents intitulés « maison » dans les groupes. Celles-ci engendrent de nombreux questionnements autour des risques psychosociaux.

Pour Fabien Gache, DSC-CGT chez Renault, nous avons besoin de sortir des constats pour réfléchir à notre approche syndicale afin de reconstruire autre chose en termes d'organisation du travail. Interview.

Pendant plusieurs mois, une trentaine de militants CGT de chez Renault a travaillé avec des chercheurs dans le cadre d'une recherche-action pour développer de nouvelles pratiques syndicales face à la souffrance au travail. Pourquoi avez-vous travaillé sous cet angle ?

Sur le site de Renault Le Mans, en 1999, le CE, à majorité CGT, a organisé le premier débat en France sur la souffrance au travail avec de nombreux chercheurs et experts. A l'époque, nous étions convaincus que le fait d'exprimer cette souffrance était un élément qui permettrait aux salariés se réappropriant l'organisation du travail.

En fait, cela a eu l'effet inverse. La dénonciation n'a fait qu'alimenter la résignation des salariés et conforter leur isolement.

L'expertise ne fait que constater ce que nous vivons ; dans ce cadre tu n'atteints pas tes objectifs syndicaux pour construire un rapport de forces. C'est même plutôt l'inverse, tu alimentes l'idée selon laquelle tu as affaire à une organisation qui est tellement bien organisée que tu donnes au contraire l'image d'une organisation contre laquelle tu ne peux rien faire. Au fil des années, je me suis demandé si il n'y avait pas autre chose à faire.

Il faut aussi prendre en compte que dans la même période, le patronat s'est acharné à combattre le collectif en individualisant les salaires, en supprimant les échanges entre les salariés (pauses repas notamment) ou encore en réduisant les droits syndicaux. Parallèlement, l'activité syndicale s'est institutionnalisée, se déconnectant des salariés et accentuant ainsi l'isolement des salariés.

Donc pour toi, nos difficultés syndicales viennent de l'organisation du travail ?

C'est facile à dire aujourd'hui, mais j'ai mis plusieurs années à accoucher de cette conclusion.

Il faut ajouter à cela, que nous avons été confrontés à une autre problématique : l'absence de transfert de la culture syndicale. D'autant plus que les jeunes embauchés arrivent dans une entreprise avec des gens comme moi qui pour eux sont déjà des vieux, avec un vécu différent et qui n'ont pas connu la précarité. Pour notre génération, voir ces jeunes accepter de travailler dans de telles conditions sans rien dire, ce n'est pas compréhensible.

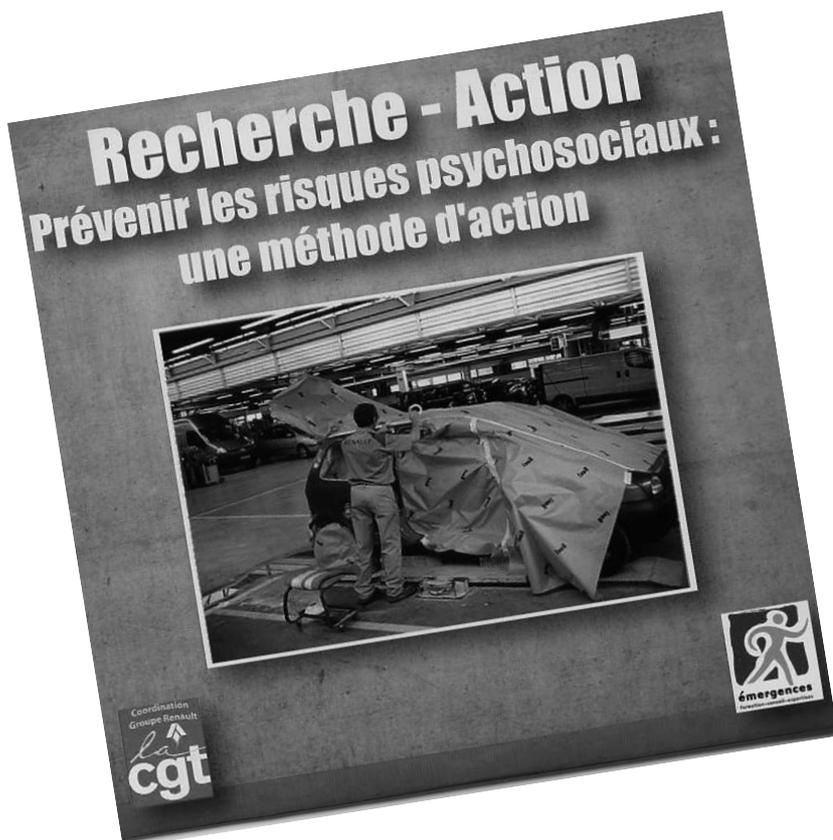
Aussi, dans le cadre de ces évolutions, le travail a-t-il la même signification dans la vie de chacun ? Est-ce que le travail n'est qu'aliénation ? Est-ce que les individus ne se construisent pas d'abord par ce qu'ils font ? Ce n'est pas moi qui le dit, d'autres l'ont dit avant moi.

Au lieu de dire « le travail à la chaîne, c'est un travail de merde », il serait plus constructif de dire « c'est un travail difficile, pénible, mais pour autant les salariés développent énormément d'énergie et d'intelligence pour le faire au mieux ». Je crois que c'est en s'intéressant à ça sur le plan syndical que l'on va reconstruire l'intérêt collectif. C'est à dire reprendre la main sur le fait que le syndicat réapparaisse comme un outil pour apporter une réflexion et l'action collective.

Vous avez demandé de l'aide à des spécialistes...

Effectivement, nous avons décidé de faire appel à des chercheurs, non pas pour qu'ils viennent nous expliquer le monde ou faire de nous des spécialistes, mais pour nous apporter un éclairage sur l'organisation du travail que l'on ne connaît pas. Par exemple, nous constatons une augmentation des troubles musculo-squelettiques, qui d'un point de vue patronal sont liés exclusivement aux problèmes ergonomiques et de pénibilité. Mais on a pu constater, d'une manière pratique, que même en améliorant les postes, on assiste à une hausse

Retrouvez le compte rendu de la recherche action sur www.emergences.fr



des TMS. Alors qu'est-ce qui fait que les gens deviennent malades ? Là on avait besoin d'apport de professionnels (ergonome, médecin et psychologue du travail,...) qui nous expliquent les effets de l'organisation sur la santé, qui ne relèvent pas seulement d'une pénibilité physique.

Nous avons fait appel à eux pour essayer de co-construire. C'est important de souligner ce mot car nous ne sommes pas partis de l'a priori « ils vont nous apprendre ce que c'est que le stress... ». L'idée c'est que nous sommes des syndicalistes, que les salariés isolés souffrent et cela renforce le sentiment d'impuissance qui pose un problème profond sur le syndicalisme.

Nous avons engagé ce travail avec l'objectif de savoir comment le syndicat pouvait reprendre la main sur les questions de l'organisation du travail et surtout comment on permet aux salariés de reprendre la main sur leur propre travail, dès lors que l'on a compris que le travail est un élément fondamental de l'émancipation. Car si il n'y a pas émancipation, il n'y a pas lutte et donc régression sociale. ...

A partir de ce travail de réflexion, vous avez eu besoin de redéfinir votre posture syndicale ?

Un des éléments détonateurs de cette réflexion a été l'affaire des suicides chez Renault. Nous nous sommes battus pour une expertise, qui était intéressante mais je n'ai rien appris : « Les gens souffrent », « il y a un problème organisationnel »... Ce sont des évidences qui ne font que valider le discours syndical... Sauf que la direction l'a utilisé en conclusion pour faire en sorte que les choses ne soient pas pires qu'ailleurs. On se retrouve donc avec une posture syndicale qui attend l'expertise d'une année sur l'autre pour voir l'évolution.

A-t-on besoin des militants capables d'évaluer presque scientifiquement une organisation du travail, ou est-ce qu'on doit passer notre temps à aller les voir salariés et s'intéresser à ce qu'ils font ? Concrètement, je suis dans un atelier, je constate que les TMS sont de plus en plus présentes. C'est quoi le plus important ? Dois-je dépenser mon énergie à écrire sur le fait que c'est scandaleux (ce qui est vrai) ou est-ce que je n'ai pas intérêt à aller rencontrer les salariés, à m'intéresser à ce qu'ils font et aux raisons pour lesquelles ils sont amenés à souffrir ? Plus tu fouilles la question du travail, plus tu te rends compte que les salariés sont là avec l'obsession de faire ce qu'ils font au mieux, dans le temps qu'il leur est imparti. Et ils développent une énergie considérable pour y arriver.

Aussi, quand le syndicat s'intéresse à ce qu'ils font, qu'il est capable de le formuler, de le confronter avec eux et de construire ensemble des propositions revendicatives atteignables, c'est là que le syndicalisme est le plus constructif. Notre seul impératif, c'est que la revendication soit atteignable. L'idée ce n'est pas de refaire le monde tout de suite, même si c'est l'objectif final, mais de permettre de modifier positivement le quotidien du salarié.

D'autant que lorsque tu reformules les revendications avec le salarié, il découvre qu'il développe une somme de connaissances et de compétences dans son travail que lui-même ne soupçonnait pas.

Aujourd'hui, quel positionnement de la CGT avez-vous construit face aux risques psychosociaux ?

Le problème de ce que l'on appelle les risques psychosociaux c'est la différence entre la description du poste (travail prescrit) et ce qu'il fait, c'est-à-dire sa marge de manœuvre (travail réel) pour faire un travail de qualité. Quand le salarié pète les plombs, c'est qu'il est arrivé à saturation pour faire un travail de qualité.

On a découvert dans la recherche action que les salariés étaient intarissables dès lors que l'on aborde la question de l'organisation du travail sous cet angle là. C'est eux qui vont déconstruire le discours managérial, c'est eux qui vont t'expliquer ce qui ne marche pas, tout ce qui devrait être fait. Quand la direction dit à un salarié qu'elle préfère économiser un poste de maintenance même si elle met un dixième de la production à la poubelle chaque semaine, où sont les économies, où est l'efficacité du travail ?

C'est intenable pour la direction d'avoir un syndicat qui relaye ce que les salariés vivent sur son propre discours d'efficacité et de qualité. Plus on est sur les questions du travail et de la capacité des salariés à pouvoir le faire convenablement, plus tu déconstruis le discours capitaliste : « L'organisation du travail de la direction est inefficace, destructeur pour la santé des salariés mais aussi générateur de surcoût. »

Aussi, lorsque le syndicat travaille la question de la qualité, de la capacité des gens à faire leur travail, il aborde les questions d'efficacité, du sens du travail y compris sur des questions de démocratie.

Quelles conséquences pour la vie syndicale ?

Tout ce que l'on vit est lié à la stratégie de l'entreprise. Sauf que le lien entre la stratégie et les conséquences sur le travail au quotidien n'est pas toujours évident. Si on se contente de dénoncer les choix de l'entreprise et qu'il faut changer la société pour qu'individuellement je puisse m'y retrouver, on a du mal à faire adhérer une majorité de salariés pour construire le rapport de forces dont nous avons besoin pour atteindre notre but.

Or, si l'on se bat sur la conception du travail, le syndicalisme a de l'avenir, parce qu'il va développer l'action collective et le rapport de forces à partir du vécu des salariés.

Au lieu de passer son temps à décrypter une organisation du travail qui vise à éclater les collectifs, l'organisation syndicale a intérêt à se pencher sur ces pratiques syndicales et à la méthode pour redonner aux salariés un pouvoir d'agir sur leur propre travail.

« Le travail qu'est-ce que ça engendre ? » Plus tu parles de ça avec les salariés, plus tu abordes les questions de compétences, d'emploi, de qualifications, de conditions de travail, de choix économiques, ... toutes les questions syndicales fortes. Enfin, avec ce syndicalisme de proximité, les salariés voient le syndicat tel qu'il est, c'est-à-dire un outil à leur service, utile et dans lequel on a envie de s'investir. Ça prouve que la réflexion collective est utile, qu'elle se concrétise dans leur quotidien par des résultats concrets, mesurables.

REVALORISATION DU SMIC

UN ENJEU POUR L'ENSEMBLE DU SALARIAT EN FRANCE

En France, environ 15% des salariés sont payés au SMIC soit plus de 3 millions d'actifs. Dans ces conditions, les revalorisations potentielles du SMIC ne sont pas neutres, elles le sont d'autant moins que la revalorisation du SMIC donne le ton sur les potentielles augmentations de salaires pour l'ensemble des actifs. > David Meyer, Conseiller fédéral

Pour une part de plus en plus importante du salariat, le SMIC est le seul droit qu'ils connaissent et qu'ils savent leur employeur tenu de respecter. Dans cette forte période d'individualisation des salaires et de développement des rémunérations aléatoires, il reste un repère collectif et commun à l'ensemble des professions.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et sa dernière réévaluation, le SMIC est de 1 365 euros bruts mensuels, avec un taux horaire de 9€ de l'heure, soit 1 073 euros nets. Il faut savoir que les exonérations de cotisations patronales pour un salarié payé au SMIC s'élèvent à environ 380 euros par mois.

Le SMIC, le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, est le salaire minimum en dessous duquel aucun salarié à plein temps ne peut être payé en France.

Depuis 1970, il a remplacé le SMIG qui était le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti. Ce changement n'est pas neutre car à la différence du SMIG basé sur l'inflation (à savoir l'indice des prix de l'INSEE), le SMIC est revalorisé au minimum à hauteur de la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO).

D'autre part, le Smic peut bénéficier de coup de pouce, de plus en plus rare de la part du gouvernement. En effet la dernière augmentation à deux chiffres du SMIC du gouvernement date de 1973 avec 10.3%.

Dans quel cas le SMIC est revalorisé automatiquement ?

Si l'inflation constatée entre le 1^{er} janvier et le dernier mois connu (N-1) dépasse 2 %, il est automatiquement réévalué au mois N+1 du pourcentage de cette inflation. Si le niveau d'inflation est inférieur à 2% entre ces deux périodes le SMIC n'est pas réévalué.

Or, les derniers chiffres connus de l'inflation sont de 1,9% ce qui fait qu'en l'état actuel des choses le SMIC n'a pas été réévalué en août. D'après les estimations, ce chiffre de 2% devrait être atteint d'ici la fin de l'année. D'ailleurs, même l'UIMM table sur une inflation de 2.1% sur l'année 2011.

Pour la CGT, le SMIC comporte 5 caractéristiques :

- C'est un salaire qui reconnaît le travail effectué, ce n'est donc ni un revenu, ni une assistance, encore moins une allocation ;
- C'est un salaire minimum qui doit être suffisant pour une existence normale et digne, et de ce fait constituer un plancher à partir duquel construire les grilles de classifications et de rémunérations permettant reconnaissance des qualifications et évolutions de carrière,
- C'est un salaire interprofessionnel qui doit s'appliquer à tout salarié travaillant en France, quelles que soient sa profession, son entreprise, sa nationalité,
- C'est un salaire de croissance qui doit permettre aux salariés de bénéficier du développement économique et des progrès de la productivité du travail et de la valeur ajoutée qu'elle crée ;
- C'est un salaire horaire et mensuel que fixe le tarif salarial minimum auquel tout salarié sans exception doit pouvoir prétendre.

Pour répondre aux besoins, la CGT propose un SMIC à 1 700 euros bruts, avec le niveau actuel ou même en tablant sur une réévaluation de 2% du SMIC, nous sommes donc encore loin des repères CGT.

Dans notre branche, la très grande majorité des départs de grilles des minima dans les territoires, et ceux parfois jusqu'au coefficient 170 (c'est-à-dire un niveau CAP/BEP) sont en dessous de la valeur du SMIC. Dans les entreprises de la profession notamment les plus petites, le niveau de rémunération de base pour près de 40% des salariés, se situe en dessous du SMIC. Pour remédier à cette situation, la FTM-CGT propose une augmentation systématique et immédiate des minima garantis dans les territoires lorsque le SMIC est réévalué.

Pour aller plus loin sur le SMIC :
«Le Smic, une conquête un combat»,
de Roland Metz, préface Maryse Dumas
aux éditions La Vie Ouvrière.



Pour un tourisme différent, social et solidaire !

www.touristravacances.com

Réservations **0890 567 567** (0,15 € la min.)

